



Procès-verbal de l'Assemblée générale des
Amis de la Cité
22 mai 2019 à 19h00
au local des Amis de la Cité

1. Contrôle des présences

La Présidente souhaite la bienvenue à chacun et chacune. 33 membres sont présents, selon liste de présence annexée.

Sont présents du Comité: Catherine Regamey, Virginie Confino, Marie Suon, Alain Faucherre, Antonin Gagné et Jacques-Etienne Rastorfer. Le Comité est ainsi au complet.

La Présidente explique qu'un courrier lui a été adressé le jour-même par M. Rastorfer qui conteste la validité de la tenue de l'Assemblée, au motif que certains membres n'auraient pas reçu la convocation à temps. Il demande ainsi son renvoi. Après de longs débats entre plusieurs membres de l'Association et du Comité, sur proposition de M. Ostermann (membre présent), la Présidente demande aux membres si l'Assemblée peut avoir lieu et valablement se prononcer.

Une large majorité vote en faveur de la tenue de l'Assemblée.

2. Ouverture de l'Assemblée et nomination des scrutateurs

La présidente ouvre l'Assemblée et nomme M. Luc Chamot et Franck Fontaine en tant que scrutateurs.

3. PV de l'assemblée générale du 23 mai 2018

Des exemplaires sont mis à disposition.

Après quelques discussions et questions, le PV est adopté en l'état.

4. Rapport des activités par la présidente

La Présidente présente les activités de l'Association en se référant à la présentation Power Point annexée au présent PV. Elle donne des détails sur plusieurs activités et nouveautés.



La Présidente précise ensuite que l'Association dispose à la date de l'Assemblée d'un montant de plus de CHF 39'000.- en caisse et que la situation des liquidités de l'Association est excellente.

La Présidente relève ensuite des problèmes sérieux de collaboration entre plusieurs membres du Comité. Ceux-là sont exacerbés par le fait que le Comité est composé de six membres (et non sept selon les statuts), ce qui en de nombreuses circonstances n'a pas permis au Comité de prendre des décisions (égalité de voix bloquante du fait que la Présidente ne dispose pas d'une voix prépondérante, ce qui étonne plus d'un membre présent). A plusieurs reprises, il ressort qu'il y a au sein du comité deux clans qui ont des vues souvent très opposées. S'ensuivent de nombreux dysfonctionnements.

A plusieurs reprises au cours des discussions, il est mentionné que les statuts qui datent de 1954 sont obsolètes et plus adaptés au bon fonctionnement de l'association.

5. Rapport des comptes

Le trésorier, M. Alain Faucherre, présente les comptes.

De nombreuses questions sur la présentation des comptes, les résultats ainsi que les principes retenus pour l'établissement sont posées par l'assemblée à M. Faucherre.

Plusieurs membres demandent à ce que dans le futur la présentation des comptes soit améliorée et qu'un budget soit systématiquement réalisé afin de permettre un meilleur suivi financier.

6. Rapport des vérificateurs

M. Angelo Rossi présente et lit le rapport des vérificateurs, qui est accepté par l'assemblée. Il recommande l'approbation des comptes.

7. Approbation des comptes et décharge au Comité

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée à tous les membres du Comité.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

M. Rossi est reconduit dans ses fonctions de vérificateur de compte. Mme Emmanuelle Germont est élue comme seconde vérificatrice.



9. Elections des membres du Comité 2019

La présidente Catherine Regamey est réélue.

Deux membres ne sollicitent pas de réélection : il s'agit de MM. Gagné et Rastorfer.

Les membres suivants se représentent et sont réélus : Mme Virginie Confino en tant que Vice-Présidente, Mme Marie Suon et M. Alain Faucherre (trésorier).

Quatre nouveaux membres sont élus : Mme Jocelyne Stalder, MM. Stéphane Etter, Ralph Hefti (en tant que Secrétaire) et Rodolph Huber.

Il est convenu que M. Faucherre termine son mandat de trésorier à la fin de l'année 2019, mandat qui sera repris par M. Huber. M. Faucherre continuera de siéger au Comité.

10. Divers, propositions individuelles

L'Assemblée demande au Comité élu :

- de travailler pour la prochaine AG à la production de nouveaux statuts
- qu'autant que possible de dorénavant faire approuver le budget annuel par l'Assemblée

Clôture à 22h00. Un apéritif est offert à l'assemblée.